

COMMUNE DE STEIGE

Département du BAS-RHIN
Arrondissement de SELESTAT

Procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Copie intégrale des délibérations prises

Nombre de conseillers élus
15

Date de convocation : 3 décembre 2024

Séance du 9 décembre 2024

Sous la présidence de Monique HOULNÉ, Maire

Conseillers en fonction
14

Membres présents : Mmes et Mrs les conseillers à l'exception de Loïc DUPARCQ qui donne procuration à Sébastien RICHARD et Geoffrey SZYMANSKI qui donne procuration à Stéphane DIDIER.

Conseillers présents :
12

Avec la participation de Jérôme VINCENT, agent de l'ONF

Approbation du compte rendu de la dernière séance

Les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité le compte-rendu de la dernière réunion.

1) Etat de prévision des coupes en forêt communale pour 2025

Suite aux explications de Jérôme VINCENT et de Madame le Maire, le conseil municipal approuve à l'**unanimité**, l'état de prévision des coupes pour 2025.

Le total des bois exploités s'élèvera à 1912 m³, pour une recette totale brute de 125 300 €.

Les dépenses d'exploitation s'élèveront à :

- Abattage et façonnage : 39 150 € HT
- Débardage et câblage : 21 000 € HT
- Honoraires ONF : 5 486 € HT

2) Citerne souple pour la réserve incendie

L'arrêté municipal concernant la DECI a été rendu en 2023, il convient maintenant de travailler sur les zones à enjeux.

Une des priorités concerne le quartier de la rue des fontaines dans lequel se trouvent notamment l'espace d'animation rural, une exploitation agricole et la villa séniors.

Afin de pallier au besoin DECI, la commune souhaite mettre en place une citerne souple à l'entrée Est, du côté des parkings de l'espace d'animation rural.

Le projet concerne les achats suivants :

- Citerne souple avec tous les équipements d'installation et de protection pour un montant HT de 4 976 euros HT soit 5 971.20 euros TTC, auprès de la société Citerpack,
- Travaux de mise à niveau de la plateforme et réalisation du lit de pose ainsi que le terrassement pour un montant de 3 493.33 euros HT soit 4 192 euros TTC par la société LAVIGNE,
- Fourniture de grillage ainsi que d'un portillon pour un montant de 1 445.60 euros HT soit 1 734.84 euros TTC auprès de l'entreprise WUNSCHHEL.

David LAVIGNE ne participe pas au vote, les autres conseillers municipaux votent à l'unanimité ces dépenses et autorisent Madame le Maire à signer tous les documents y afférents et demander les subventions au titre de la DSIL.

3) Diagnostic mycologique à l'Eglise

La toiture de l'église présentant des fuites à de nombreux endroits, il est devenu urgent de prévoir des travaux.

Les travaux, en plus de l'étanchéité, comprennent des traitements de charpentes, une étude mycologique est nécessaire afin d'apporter des solutions de traitement efficaces.

La société SEMHV de Saint-Dié des-Vosges a effectué un diagnostic mycologique pour un montant de 1 295.28 euros TTC.

4) Subvention de l'Amicale des Pompiers

Par délibération du 24 septembre 2024, le conseil municipal a accepté le don provenant de L'Amicale des Pompiers à hauteur de 7 039.80 €.

Après versement sur le compte de la commune, le montant constaté est de 7 383.28 €.

Le conseil municipal accepte ce nouveau montant qui sera comme précisé dans la délibération du 24 septembre 2024, affecté aux travaux à l'église.

5) Divers :

- Fête des nouveaux habitants : le vendredi 17 janvier 2025 à 20 h,
- Fête des aînés steigeois (appellation et organisation...), la fête a été renommée fête des « Seniors », la préparation de la salle aura lieu le jeudi 9 janvier à 19 h,
- Les articles du Steige Infos sont attendus d'ici le 20 décembre,
- Arbres Mac Millan,
- Site internet de la commune : une réunion pour définir le cahier des charges aura lieu le mardi 21 janvier à 19 h 30,

Lu, approuvé et signé. Suivent les signatures de tous les conseillers présents.

Steige le 13 décembre 2024

Madame le Maire
Monique HOULNÉ

Secrétaire de séance
Stéphane DIDIER